

Comité départemental de gymnastique de l’Aisne

CAHIER DES CHARGES

Compétition départementale

Saison 2019/2020

**Organisation logistique :**

Le club a la charge d’aménager la salle avec les agrès nécessaires.

Le jour de la compétition, il se charge de l’animation au micro, de la sono et de dj gym.

En amont de la compétition, le comité aura créé la compétition sur engagym, les organigrammes, et imprimé les feuilles de juges.

Le comité met à disposition son salarié ainsi que ses services civiques pour assurer la saisie des notes. Ceux-ci arrivent avec les récompenses, les feuilles de juges ainsi que le matériel de bureautique nécessaire à leur travail sur place (saisi des notes, édition de palmarès) : ordinateurs et imprimantes.

Le club s’engage à prendre en charge la restauration de midi pour le personnel du comité venu participer à l’organisation de la compétition lorsque celle-ci se déroule sur la journée complète.

**Matériel / personnel :**

Récapitulatif de la répartition entre le club et le comité sur le matériel à apporter et le personnel à mettre à disposition :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Matériel / Personnel** | **Le club qui accueille** | **Le comité départemental** |
| Agrès + aménagement de la salle | × |  |
| Sono + Dj gym | × |  |
| Nécessaire de pharmacie | × | × |
| Les feuilles de juges |  | × |
| Les récompenses (trophées, livrets, médailles) |  | × |
| Salarié, services civiques |  | × |
| Matériel bureautique (ordinateurs, imprimantes) |  | × |